



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le samedi 27 août 2016

Ségolène Royal renforce la gestion des épisodes de pollution de l'air

A la demande d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, Ségolène Royal renforce la gestion des épisodes de pollution de l'air par un arrêté publié au Journal Officiel aujourd'hui. L'arrêté permet une grande réactivité, notamment en cas d'épisode de pollution persistant à l'ozone.

Le nouvel arrêté interministériel permet de :

1. **déclencher des mesures d'urgence dès le premier jour de prévision d'un dépassement du seuil d'information et de recommandation.** Deux jours sont gagnés par rapport au régime applicable au titre de l'arrêté du 26 mars 2014 ;
2. **étendre aux épisodes de pollution à l'ozone la possibilité de déclencher des mesures d'urgence en cas de dépassement persistant du seuil d'information et de recommandation,** comme cela est déjà le cas pour les épisodes de pollution aux particules et au dioxyde d'azote ;
3. **consultation automatique des élus locaux** pour déterminer les mesures d'urgence à adopter.

Retrouver l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/initRechJO.do>

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31